

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le vendredi 29 novembre 2024 à 20h, les membres de la fédération départementale « EquiLiberté 49 » se sont réunis à Saint-Lézin, sur la convocation qui leur a été faite conformément aux dispositions statutaires.

Le quorum étant atteint, l'ordre du jour est abordé :

Rapport moral sur l'activité d'EquiLiberté 49 en 2024 par son Président

Christian MICHEL, président d'EquiLiberté 49, remercie tous les adhérents, cavaliers ou meneurs, regroupés en associations ou bien indépendants, pour leur contribution au développement d'EquiLiberté 49.

Remerciements également à tous les bénévoles, qu'ils fassent parti ou non du CA car c'est grâce à eux qu'EquiLiberté 49 peut mettre en œuvre ses manifestations et ses circuits. Ils permettent de faire une veille sur l'état des chemins et ainsi faire remonter les différents problèmes rencontrés.

2024 fut une année riche en événements, Christian MICHEL en profite pour remercier toutes les associations adhérentes d'avoir contribué à cette dynamique qui, à la fois anime nos différents territoires et contribue au renom d'EQL 49, à son développement et donc à sa position de plus en plus incontournable au niveau de des différentes instances départementales du Maine et Loire.

Il explique ensuite la composition et le fonctionnement d'EquiLiberté 49 :

- **Un Bureau :**

Il est composé d'un président, d'un vice-président, d'une secrétaire, d'une trésorière et d'une trésorière adjointe.

- **Un Conseil d'administration :**

Cette année, le CA s'est réuni 7 fois. Tous les présidents d'associations sont de fait membres du CA. Christian MICHEL leur demande de participer le plus possible aux réunions afin de partager avec les membres du CA la vie de leur association mais également afin d'être informé de l'évolution d'EquiLiberté.

- **Nos commissions :**

Afin de répartir les différentes tâches et être plus efficace, nous travaillons en commissions :

- Communication (dépliant, Facebook, site Internet)
- Itinéraires (carte interactive du département)
- Défense des chemins
- Développement et représentation auprès des instances politiques
- Salon d Angers
- Trans Anjou

La composition du bureau, la feuille de route ainsi que la composition des différentes commissions seront très prochainement envoyés par mail à tous nos adhérents, ces documents seront également disponibles sur notre site Internet (equiliberte49@gmail.com).

- **Nos associations :**

Elles sont le moteur et la voix d'EquiLiberté 49.

- ⇒ Attelages et cavaliers de Mauges (ACDM)
- ⇒ Attelages et Cavaliers des Trois Lacs (ACTL)
- ⇒ Les Cavaliers de l'Aubance
- ⇒ Les Cavaliers de St-Martin
- ⇒ Les Cavaliers des Coteaux
- ⇒ Plain' Horse Relation (PHR)
- ⇒ La Vendée Historique à Cheval (LVHC)

Ainsi qu'une structure professionnelle située à St-Macaire du Bois :

- ⇒ Ferme pédagogique Cheval Nature

Toutes les coordonnées sont disponibles sur notre site Internet : equiliberte49@gmail.com

Nos implications

- **Partenaire du GIP (Groupement d'Intérêt Public) « ANJOU TOURISME » :**

- ⇒ Nous participons au développement de l'offre touristique dans le domaine du tourisme équestre en élaborant des circuits de randonnée adaptés aux chevaux et aux attelages.
- ⇒ Et afin de pérenniser ces circuits, nous faisons partis de la **CDESI** (*Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires*) afin que ces circuits soient inscrits au **PDIPR** (*Plan de Développement des Itinéraires de Promenade et de Randonnée*).
- ⇒ Fort de son expérience dans le développement du tourisme équestre, EquiLiberté 49 a été sollicité pour participer à différentes réunions techniques.

Pour mener à bien ces missions très chronophages, l'implication de tous les randonneurs est essentielle. En nous soumettant les itinéraires de leur secteur, en nous avertissant des différents problèmes rencontrés (modification ou aliénation de chemins ruraux) ou en nous informant des projets locaux (création d'une voie verte, projet d'aménagement de circuits communaux...), les associations et les randonneurs indépendants ont un rôle majeur à jouer dans le développement de l'itinérance équestre.

Depuis quelques années, le Département du Maine et Loire souhaite promouvoir l'itinérance par le biais de la CDESI (Comité Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) dont le rôle est de rassembler les différents utilisateurs de l'espace naturel pour une gestion durable des sites et itinéraires de sport de nature.

Cependant, un problème majeur se pose : la polyvalence des chemins. En effet, les chemins sont inscrits pour une pratique donnée (randonnée pédestre, équestre, cyclotourisme,...) et de ce fait, des aménagements spécifiques ont été installés tels que barrières à passage d'homme, plots, chaînes... Cela condamne donc les autres usagers à ne pas pouvoir emprunter certains chemins. EquiLiberté 49 fait parti du CDESI. Cela permet d'avoir une vue sur ce qui se fait.

Concernant l'inscription des chemins au PDIPR, Michel HUART prend la parole pour expliquer que cette démarche prend beaucoup trop de temps. En effet, en 15 ans, EquiLiberté 49 a présenté 21 chemins et seulement 3 ont été inscrits au PDIPR.

Cela s'explique par 2 raisons principales :

- les projets de circuits équestres sont élaborés avec les membres d'un Conseil municipal. Six ans plus tard, il y a changement de Conseil municipal et tout est à recommencer.
- l'inscription d'un chemin suscite de nombreuses craintes auprès des municipalités et celles-ci sont très souvent infondées : coût élevé de l'entretien des chemins, présence de crottins sur la chaussée, chemins abîmés par les sabots des chevaux, risque d'accident en traversant un axe routier...

Heureusement, en 2024, 6 nouveaux itinéraires équestres ont été inscrits au PDIPR, ce qui représente une vraie avancée pour le tourisme équestre et une belle récompense pour les personnes à l'initiative de ce genre de projet de longue haleine.

Dernier point abordé par Bernard DUPUIS, notre spécialiste juridique : il est bon de rappeler que les chemins ruraux sont ouverts à tous et leur accès ne doit donc pas être limité à certaines pratiques. Il faut penser à un aménagement compatible avec toutes les pratiques.

L'interdiction de circulation sur un chemin communal ne peut s'exercer qu'à condition qu'il y ait eu une délibération du Conseil municipal et que celle-ci soit affichée au niveau du chemin.

Si vous constatez l'aliénation d'un chemin lors de vos randonnées, n'hésitez pas à nous faire remonter l'information.

- **Nos associations et randonneurs indépendants :**

Christian MICHEL explique l'importance du rôle de nos associations et randonneurs indépendants qui sont notre force et contribuent à notre réputation. Le nombre croissant de nos adhérents nous permet de justifier au niveau départemental et régional de notre savoir-faire et de notre importance dans le développement du tourisme équestre mais également d'opposer une force face aux nombreux changements sociétaux auxquels nous sommes de plus en plus confrontés.

Nous avons mutuellement besoin les uns des autres car c'est grâce à la mutualisation de nos efforts que nous serons plus efficaces pour défendre notre passion qui se voit de plus en plus réglementée, voire interdite à certains endroits, sans parler des nombreux chemins qui disparaissent tous les ans. »

Le site Internet d'EquiLiberté 49 ainsi que la page Facebook sont d'ailleurs à votre disposition pour relayer vos informations ou vos projets.

Il est également rappelé aux associations que du matériel est mis à leur disposition afin de faciliter l'organisation de leurs manifestations. En début d'année, une liste du matériel disponible va être envoyée aux présidents d'associations ainsi qu'une demande de besoins.

Il est rappelé aux associations que pour une question d'assurance, le logo d'EquiLiberté 49 doit être apposé sur leurs supports publicitaires (affiches, flyers,...).

- **Salon du Cheval d'Angers :**

A la fois partenaire et exposant, notre participation au salon du cheval depuis ses débuts en 2016 représente une vitrine et nous offre ainsi l'opportunité de nous faire connaître auprès de nos instances politiques.

C'est également un lieu de rendez-vous très apprécié pour de nombreux adeptes, chaque année plus nombreux, de la randonnée équestre.

Pour l'édition 2024, notre stand regroupaient 5 fédérations départementales ainsi que la fédération nationale représentée par son président Michel BAZIN.

Les 2 pôles permanents dédiés l'un à la présentation d'Equichemins et l'autre aux assurances et adhésions ont encore remporté un vif succès.

Sur le pôle Equichemins, Michel HUART et Alain DOUBLET ont pu expliquer à de nombreuses personnes l'intérêt de cet outil gratuit qui permet d'accéder à plus de 1600km de circuits répartis sur le territoire national.

Nos conférences, organisées dans la salle privée « Authion » ont été appréciées et plusieurs de nos adhérents ont pu bénéficier de la formation délivrée par notre vétérinaire, Martine BORMANS et repartir avec leur « Certificat d'engagement et de connaissance ».

En tant que partenaire, nous participons à la promotion du salon en participant à l'évènement promotionnel « Equipages en ville » organisé par Isabelle GRAMOULLÉ dans les rues du centre ville d'Angers le mercredi précédant le début du salon.

- **Trans'Anjou :**

L'édition 2024 a eu lieu du jeudi 13 au dimanche 16 juin à La Cornuaille. Elle a réuni 150 personnes et 130 chevaux. Malgré une météo peu clémente, ce fut un beau succès grâce à la qualité des circuits, l'accueil fait par la municipalité et l'ambiance chaleureuse de la part de nos randonneurs.

Chaque année, la Trans'Anjou réunit une vingtaine de départements et de plus en plus de régions de France. Cette année, nous avons accueilli un groupe du Nord, ainsi que des randonneurs belges.

C'est la commune de DISTRÉ qui accueillera l'édition 2025.

L'Assemblée générale approuve le rapport moral du Président. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rapport sur l'activité d'EquiLiberté Nationale en 2024 par son Président

EquiLiberté Nationale est l'entité nationale qui rassemble toutes les fédérations départementales. Chaque département fait entendre sa voix par le biais d'un représentant qui siège au CA d'EquiLiberté Nationale et s'engage sur l'utilisation d'un logo et d'une charte graphique commune.

Michel BAZIN, son président, nous présente son rapport ainsi que les différents projets en cours.

Il nous présente le rassemblement d'EquiLiberté Nationale qui a eu lieu du 25 au 29 juillet 2024 à Ayrvault dans les Deux Sèvres. Cette manifestation organisée sur 4 jours avec 3 jours de randonnées a rassemblé 350 randonneurs et 250 chevaux.

Le bilan fut très positif tant sur le plan organisation que sur le plan financier. La qualité des circuits fut le point le plus apprécié par les participants.

La commune d'Hambers en Mayenne a candidaté pour accueillir le rassemblement de juillet 2025 mais les organisateurs estimant qu'ils n'étaient pas suffisamment prêts, le rassemblement se fera finalement en juillet 2026. Il n'y aura donc pas de rassemblement en 2025.

Rapport financier de l'exercice 20224

Il est présenté par notre trésorière, Caroline CHAIGNEAU-SCHORTIN.

Ce rapport financier est en hausse par rapport à 2023, il fait donc apparaître la bonne santé financière d'EquiLiberté 49. Cela va nous permettre de financer des actions au niveau des associations et d'investir dans l'achat de différents matériels.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les explications fournies par la Trésorière adjointe, approuve le rapport financier de l'exercice 2024. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Elections

➤ Élection des membres sortants du Conseil d'administration :

- ⇒ Lydie BOURBON
- ⇒ Alain DOUBLET
- ⇒ Ludivine HURTEAU (qui ne se représente pas)

L'Assemblée générale élit à l'unanimité les deux membres sortants qui se représentent.

Le Président annonce une réunion du Conseil d'administration le vendredi 20 décembre 2024 afin d'élire le nouveau bureau.

➤ Élection des nouveaux membres au Conseil d'administration :

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein du CA :

- Angélique CHARGÉ
- Mélina TURPAULT

L'Assemblée générale élit à l'unanimité les nouvelles candidates.

Perspectives 2025

- Recherche et développement de nouveaux itinéraires
- Développement de l'offre d'hébergement le long des itinéraires de randonnée
- Trans'Anjou 2025
- Salon du cheval d'Angers 2025
- Stages (bourrellerie,...)
- Formation aux gestes des premiers secours : l'idée est de permettre à un membre de chaque association d'être formé aux gestes des 1ers secours

Calendrier des manifestations 2025

Le calendrier prévisionnel des manifestations 2025 sera envoyé par mail aux adhérents début mars.



Christian MICHEL
Président

tel 06 77 19 46 52
c.michel.eq49@orange.fr